



Mai 2019

"La pierre la plus solide d'un édifice est la plus basse de la fondation".

UN ANCIEN MINISTRE D'ÉTAT TACLE LA GÉOGRAPHIE REVISITÉE !

Pierre Méhaignerie, ancien ministre d'État, actuellement maire et président de la communauté d'agglomération de Vitré (35), démonte méticuleusement la géographie revisitée et la politique du zéro numéraire au travers d'un courrier adressé mi-mai à Gérald Darmanin ([sur notre site](#)). Il ne se contente pas de dénoncer l'absurdité du nouveau modèle proposé, mais le démolit en visant les Services de Gestion Comptable (SGC) requalifiés « *d'usines à opérations comptables* » et les conseillers apparentés à des « *VRP* ». Il y tacle aussi les technocrates qui ont fait preuve d'une « *profonde méconnaissance des réalités locales induites par cette vision des choses* ».

FO ne disait pas autre chose en dénonçant les zones d'ombre sur le périmètre respectif du chef de SGC et du conseiller. Ainsi, par exemple, qui expliquera à l' élu les justifications des refus divers et variés du « back-office » ? P. Méhaignerie reprend ce thème quand il « *crain*



taux de rejet des mandats et des titres ne grimpe en flèche rendant illusoire les gains de productivité espérés par le projet de massification du traitement des opérations

comptables ».

L'argument de proximité d'un conseil quotidien est lui aussi repris et mis en exergue quand l' élu rappelle que les petites communes ont besoin de « *liens très suivis et de référents connus et reconnus* », par opposition à un projet de « *VRP prodiguant épisodiquement des conseils décontextualisés aux collectivités* ».

Enfin, et là encore dans le droit fil des combats de FO P. Méhaignerie interpelle le ministre et alerte les associations d'élus au sujet du zéro numéraire prévu au 1er juillet 2020 qui aura « *des conséquences immédiates pour les usagers et autres régisseurs* » et écornera encore un peu plus le principe de séparation ordonnateur/comptable par l'introduction d'un « *tiers prestataire* ».

FO constate que ses combats sont compris et repris par nombre d'élus et est conforté dans la communication auprès des élus locaux pour un abandon pur et simple de la « *géographie revisitée* ».

AGENCE COMPTABLE/ RÉGION PDL (SUITE)

La DRFiP44 a de nouveau réuni les organisations syndicales au sujet de la mise en place de l'agence comptable à la Région le 20 mai.

Elle a apporté des réponses aux questions des agents listées dans la lettre ouverte de l'intersyndicale. Elle a par contre indiqué qu'il ne s'agit pas de « *refaire la paierie, le but*

étant de mieux travailler avec les services financiers ..et ce afin de lever les doublons ». C'est un argument qui est très souvent utilisé par les membres du gouvernement pour sacrifier la Fonction publique.

Par contre, la convention qui est (ou a été) négociée entre la Région et la DRFiP44 ne nous a pas été communiquée. Et c'est pourtant là l'essentiel. Affaire à suivre donc.



Ce lundi 27 mai,

l'intersyndicale doit rencontrer un élu de la Région.

SORTIE DU CONFLIT AUX DOUANES : DES AVANCÉES SIGNIFICATIVES

L'action, longue et éprouvante, des douaniers a abouti à une augmentation programmée de l'ACF et de l'IRTI équivalant à 2 changements d'échelon en moyenne.

Pour obtenir l'équivalent en termes de points d'indice, il aurait fallu patienter en moyenne jusqu'à 6 ans. Même si cela peut apparaître insuffisant, ce n'en est pas moins une avancée significative, dans un contexte budgétaire contraint guère favorable à la rémunération des agents publics. Oui les Douaniers ont gagné et peuvent sortir de ce conflit la tête haute.

De mémoire de syndicalistes, jamais un protocole n'a été signé à l'unanimité des syndicats représentatifs.

Pour autant, ces augmentations, qui s'étaleront de novembre 2019 à juillet 2021, n'épuisent évidemment pas le sujet des rémunérations (valeur du point d'indice). Enfin, ce protocole, outre les revalorisations indemnitaires et d'heures de nuit, contient des engagements concrets sur l'amélioration des conditions de travail des personnels (immobilier, matériel, dotation individuelle, etc.). C'est aussi une avancée réelle qui est à mettre au crédit des mobilisations et des négociations.



Et nous, agents de la DGFIP, on y croit quand à l'efficacité d'une action collective contre la géographie revisitée ????

Ailleurs des agents se mobilisent : ainsi dans le Finistère, jeudi 23 mai, le centre des Finances de Brest était fermé et la Presse en a largement fait l'écho.

CAP LOCALES DE MUTATIONS



A	B	C
28 juin matin	3 juillet matin	2 juillet matin